

ANNEXE AU RÈGLEMENT DE CONSULTATION – TABLEAU NORMALISÉ DES RÉFÉRENCES

Le candidat reproduira le tableau ci-dessous et le complétera pour chaque référence présentée, à raison d'une ligne par référence. Une ligne d'exemple est fournie à titre d'illustration du niveau de détail attendu ; elle devra être supprimée avant remise de l'offre.

[illegible]